

DÉLIBÉRATION N° 21/302

Séance du 4 mars 2021

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020.

Fait à Paris,
Le 4 mars 2021

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart